



Contrat de professionnalisation en télétravail ?

Par melissande9

Bonjour,

Je suis en 2nd année de bts et mon employeur souhaite me faire télé travailler pour différentes raisons. Je suis d'accord avec cette idée, mais sous quelles conditions est-elle possible ? Doit-on me faire un avenant ? Si oui, sur quelle point dois-je être vigilante ?

Merci de vos réponses !